





Programme intensif hybride Bien-être et Éducation



Contenus

1/ Composante virtuelle

(2 séances programmées durant le mois de janvier 2026): préparation de la semaine internationale et premiers apports sur la thématique.

2/ Semaine internationale:

- Visite de l'institut de formation
- Activités interdisciplinaires pour découvrir la ville de Louvain-la-Neuve
- Présentation ludique des systèmes éducatifs des participant-e-s
- Ateliers divers et partages d'expériences autour du Bien-être à l'école et dans la formation des enseignant-e-s

- Activités pratiques pour expérimenter diverses techniques visant le Bien-être et des conditions propices aux apprentissages
- Visites d'écoles et découverte de projets concrets
- Présentation théorique et lien avec la pratique expérientielle
- Ateliers de préparation des productions
- Soirée atelier culinaire local et souper international
- En fin de semaine, finalisation et présentation des productions finales
- Travail complémentaire de recherche en pédagogie comparée

Aspects pratiques

Coûts

- Frais pris en charge dans le cadre du BIP: frais d'organisation pédagogique et logistique, transports sur place, repas de midi, collations et un repas du soir.
- Pour les participants provenant d'institutions qui ne sont pas partenaires BIP, participation aux frais demandée : 70€.
- Frais à prendre en charge par tous les participant·e·s : frais de voyage, frais de logement & frais personnels
- Logement: Louvain-la-Neuve
 - Possibilité de logement au Gîte Mozaïk de Louvain-la-Neuve. (entre 40€/pers, en chambre double et 60€/pers, en chambre simple) ou autres logements dans la ville universitaire.

Réservations effectuées par les participant.e.s

- · Si possible et souhaité, accueil en famille.
- Langues: Anglais & Français
- Crédit: 3 crédits
- Certificat de participation : délivré en fin de programme
- Professeurs: bienvenus pour une mobilité STA ou STT





> Geneviève LALOY: genevieve.laloy@vinci.be

Date limite de nomination : 20 novembre 2025 (Envoi du document d'inscription pour le 20 janvier 2026)